

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S) : MME MARIE-PIERRE CALLET / MME SOLANGE BIAGGI

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
13 Juillet 2016**

OBJET : Soutien à la vie associative.
Associations de lutte contre la précarité et de solidarité-santé.
Exercice 2016: subventions de fonctionnement (3ème répartition) et
d'investissement (1ère répartition).

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 13 Juillet 2016 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- d'allouer au titre de 2016 et conformément aux tableaux annexés au rapport des subventions :
 - de fonctionnement pour un montant total de 371 700 €, dont :
 - 169 000 € au titre du soutien aux associations de lutte contre la précarité ;
 - 202 700 € au titre du soutien aux associations de solidarité-santé ;
 - d'investissement aux associations de lutte contre la précarité et de solidarité-santé pour un montant total de 12 400 € au titre des biens mobiliers, matériels et études ;
 - d'autoriser la Présidente du Conseil Départemental à signer avec chacune des associations bénéficiaires d'une subvention supérieure ou égale à 23.000 €, une convention de partenariat conforme au modèle type prévu à cet effet.
 - d'approuver les montants des affectations et leurs modifications comme indiqués dans le rapport ;
- Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits au budget départemental 2016 et dont les dotations sont suffisantes :
- 371 700 € en fonctionnement au chapitre 65, fonction 58, nature 6574 ;
 - 12 400 € en investissement, sur l'autorisation de programme 2016-21024F, au chapitre 204, fonction 58, nature 20421.

à l'Unanimité

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée